

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois de mars en l'an deux mille treize, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
  Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
  Jean Lafleur  
  Berchmans Dancause  
  Michel Routhier  
  Jean-Pierre Ducruc  
  Gratien Tardif  
  Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : Madame France Dubuc

Présence de 7 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 05 février 2013
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Nomination d'un maire suppléant
  - Signature des chèques et documents pour la municipalité et le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix inc.
  - Tarification des locaux et ameublement 2013/2014
  - Liste des arrérages de taxes au 05 mars 2013 (art. 1022 et 1023 C.M.)
  - Engagement temporaire de Mme Myriam Beaulieu, assistante à la gymnastique
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
- 5) Demande d'aide financière
  - Coopérative jeunesse de services de Lotbinière
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme
  - Dépôt du procès-verbal de la séance du 20 février 2013
  - Nomination d'un président
- 7) Voirie
  - Développement résidentiel rue Louis-Houde (phase 2)
    - Acceptation du projet de cession des infrastructures de rues
  - Réfection à la rue Laurier (projet n° 154-07-0839)
    - Adoption du règlement d'emprunt n° 506-2013
    - Honoraires professionnels n° 3 (ministère des Transports du Québec)
  - Réfection de ponceaux, fossés et accotements (rangs 3 Est, 4 Est et Saint-Charles)
    - Appel d'offres et désignation d'un responsable en octroi de contrat
    - Avis de motion (règlement numéro 507-2013)
  - Rue de la Mennais
    - Cession d'une parcelle de terrain du lot 3 592 297

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

Réseau d'éclairage public

- Ajout d'un luminaire au coin de la rue Ernest-Blouin et du chemin de l'Aqueduc

Programme d'aide à l'entretien du réseau local

- Reddition de comptes 2012

Aide financière accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal

- Attestation des travaux de voirie 2013

### 8) Hygiène du milieu

Règlement n° 508-2013 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans les cours d'eau municipaux du ruisseau Petit Saut branches n<sup>os</sup> 1 et 2

- Avis de motion

### 9) Varia

Comité d'embellissement 2013

- Nomination des membres

Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix 2013

- Nomination des membres

Comité Familles de Sainte-Croix 2013

- Nomination des membres

Maison de la Famille de Lotbinière

- Demande d'autorisation

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

050-2013

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

051-2013

### PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2013

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 05 février 2013 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

052-2013

### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE FÉVRIER 2013

SALAIRES BRUTS DU 27 JANVIER 2013 AU 23 FÉVRIER 2013	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	9 926.87
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, SEC. TEMPORAIRE, BRIGADIÈRES, POMPIERS, DÉN, MACHOIRS DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, PAT. EXTÉRIEURE & POLYVALENTE	16 338.90
	AVANTAGES SOCIAUX	4 396.38
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>30 662.15</b>

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE FÉVRIER 2013**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	114 577.62
	<b>TOTAL</b>	<b>145 239.77</b>

**COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2013 – RATIFICATION**

<b>ACKLANDS-GRAINGER INC.</b>	<b>4 248.06 (1)</b>	
2305050725 MACH.,OUTILL. EQUIP. - R/EGOUT	4 248.06	ÉQUIPEMENTS POUR ESPACE CLOS
<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>1 633.48 (1)</b>	
222000526 ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	1 633.48	INSPECTION ANNUELLE & AIR PACK
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>	<b>976.44 (2)</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	51.25	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	42.12	ESSENCE INC.
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.47	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	67.00	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	97.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.00	ESSENCE DAKOTA
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	50.01	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	103.00	ESSENCE SAVANA
222001631 DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	46.01	DIESEL KUBOTA
270135631 DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	50.01	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	78.00	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	65.00	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	69.00	ESSENCE DAKOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-8.92	ESCOMPTE ULTRAMAR
222001631 DIESEL TRACTEUR DÉNEIGEMENT	15.51	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	63.00	ESSENCE DAKOTA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	31.00	ESSENCE COMPACTEUR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	79.92	ESSENCE DAKOTA
<b>BATTERIE EXPERT LÉVIS</b>	<b>172.18 (1)</b>	
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	172.18	BATTERIES ÉCLAIRAGE D'URGENCE
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>	<b>331.74 (1)</b>	
222000331 TEL.2464, & PAGETS (9)	290.08	SERVICE INC.
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	41.66	SERVICE P/R
<b>BETON LAURIER INC.</b>	<b>1 026.16 (1)</b>	
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 026.16	BRIS D'EAU RUE LEGENDRE
<b>BLOUIN &amp; FRERES AUTOMOBILES</b>	<b>559.76 (1)</b>	
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	559.76	ENTRETIEN FREIN CAMION INC.
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>223.86 (1)</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	223.86	REMISE JANVIER 2013
<b>DELL CANADA INC</b>	<b>168.40 (1)</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	168.40	CARTOUCHES D'ENCRE
<b>EPLF</b>	<b>10 364.16 (1)</b>	
233004443 ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 099.52	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS
233003443 NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 264.64	DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN</b>	<b>4 994.75 (1)</b>	
292117840 ASS. DES EAUX -INT. 287-2001	4 994.75	INTÉRÊTS RÉGL. 287-2001 & 315-2002
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>746.65 (1)</b>	
234000521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	657.11	SERVICE JANVIER 2013
234050521 ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	89.54	SERVICE JANVIER 2013
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>3 870.00 (3)</b>	
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 189.60	SERVICE JANVIER 2013
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894	137.84	SERVICE JANVIER 2013
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 542.56	SERVICE FÉVRIER 2013
<b>LABORATOIRE DE CANALISATIONS</b>	<b>448.40 (1)</b>	
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	448.40	BRIS D'EAU RUE LEGENDRE
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>	<b>13 222.13 (1)</b>	
233000443 NEIGE - RUES VILLAGE	13 222.13	DÉNEIGEMENT SURBAIN
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>14 702.80 (2)</b>	
233050443 NEIGE - CONTRAT RURAL	13 567.02	DÉNEIGEMENT SURRURAL
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 135.78	BRIS D'EAU RUE LEGENDRE
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>	<b>268.23 (2)</b>	
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	107.99	BOUGIE & CABLE DE TREUIL V.T.T.
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	160.24	BOULONS & ÉCROUS V.T.T.
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>	<b>68 002.75 (2)</b>	
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION	12 828.20	QUOTE-PART ÉVALUATION
219000951 QUOTE-PART MRC - ADM.	24 227.80	QUOTE-PART ADMINISTRATION
262102951 QUOTE-PART MRC TRANS.COLLECTIF	1 229.69	QUOTE-PART TRANS. COLLECTIF
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 577.42	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT
211002951 QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	20 139.64	QUOTE-PART DÉVELOPPEMENT

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>8 675.98 (1)</b>	
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 309.29	REMISE JANVIER 2013
5513825000	RQAP A PAYER	414.65	REMISE JANVIER 2013
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 815.28	REMISE JANVIER 2013
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 578.25	REMISE JANVIER 2013
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	558.51	REMISE JANVIER 2013
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>8 219.00 (1)</b>	
351208000	F/ROUL.-TRACT. KUBOTA 011-2009	8 219.00	FINANCEMENT KUBOTA 4e VERS.
<b>ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.</b>		<b>103.98 (1)</b>	
222000670	PAPETERIE - FOUR. IMP. LIVRES	103.98	ANTI-VIRUS & SOURIS INC.
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>		<b>68.99 (1)</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	68.99	CHANGEMENT LICENCE 1POSTE
<b>PITNEYWORKS</b>		<b>1 631.21 (1)</b>	
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	12.00	FRAIS TRANSPORT
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	105.22	CARTOUCHE D'ENCRE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 513.99	TIMBRES
<b>POSTES CANADA</b>		<b>418.79 (1)</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	9.09	AVIS NO 175
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	136.28	AVIS NO 175 (BUDGET)
245110321	TIMBRES POSTES - VIDANGES	131.36	CALENDRIERS DE COLLECTE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	142.06	AVIS NO 175
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>498.71 (2)</b>	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	39.09	AIR PACK
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	6.90	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
241300526	ENT. MACH, OUTILL, EQ, U/POMP.	6.90	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	14.95	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	14.95	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	300.36	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	14.75	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
259000522	ENT. ET REP. CHALET SPORTS	58.05	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	42.76	INSPECTION, EXTINCTEUR & AIR PACK
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>369.58 (1)</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	23.06	COLLE & BOUCHE FENTE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	8.14	MOUSSE ISOLANTE
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	7.16	VIS & EMBOUT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	2.73	CLÉ CAMION SAVANA
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	23.07	AMPOULES & PILE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	36.03	CHAUFFERETTE POLYMÈRE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	95.33	PEINTURE & MANCHONS
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	5.51	BOULONS & ÉCROUS
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	5.35	ACCOUPLLEMENT TUYAU & COLLIER
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	6.07	PRISE D'ÉCHANTILLONNAGE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	7.85	LUBRIFIANT CAMION
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	5.99	RUBAN À CONDUIT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	5.98	RUBAN À CONDUIT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	20.90	PILES
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	5.66	MORAILLON
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	22.20	VIS & BOUCHE FENTE
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	88.55	ANTIGEL, LAVE VITRE & PRODUITS D'ENTRETIEN
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>3 906.72 (1)</b>	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 100.04	REMISE JANVIER 2013
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 806.68	REMISE JANVIER 2013
<b>RICHARD BÉDARD</b>		<b>153.84 (1)</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	153.84	KEROSÉNE (MARCHE AUX FLAMBEAUX)
<b>SOLOTECH QUEBEC INC.</b>		<b>16.53 (1)</b>	
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	16.53	FIL DE MICRO
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>776.09 (1)</b>	
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.34	SERVICE FÉVRIER 2013
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.34	SERVICE FÉVRIER 2013
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	72.23	SERVICE FÉVRIER 2013
261000331	TELEPHONE-URBANISME	88.14	SERVICE FÉVRIER 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	218.54	SERVICE FÉVRIER 2013
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	270.50	SERVICE FÉVRIER 2013
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>167.75 (2)</b>	
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	52.83	SERVICE MARS 2013
261000331	TELEPHONE-URBANISME	38.31	SERVICE MARS 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	38.31	SERVICE MARS 2013
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	38.30	SERVICE MARS 2013

**Total : 150 967.12**

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

**COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2013**

<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>9 655.60 (1)</b>
2303000725 MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	9 655.60 APPAREILS RESPIRATOIRES
<b>BETON LAURIER INC.</b>	<b>540.38 (1)</b>
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	540.38 BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>	<b>431.27 (2)</b>
241200411 ANALYSE DE L'EAU	33.92 ANALYSE D'EAU
241200411 ANALYSE DE L'EAU	397.35 ANALYSE D'EAU
<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>1 981.47 (8)</b>
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.66 FOURNITURES DE BUREAU
261000670 URBANISME - PAPETERIES	160.96 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	29.95 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.61 FOURNITURES DE BUREAU
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	1 414.19 CHAISES EMPILABLES (41)
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	54.62 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	40.70 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	70.08 ENVELOPPES
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	191.70 FOURNITURES DE BUREAU
<b>CHAPITEAU RIVE-SUD INC.</b>	<b>120.00 (1)</b>
270150516 LOC. MACH. OUTILL. & EQUIP T/J	120.00 ACOMPTE LOCATION CHAPITEAU (TOURNOI DE SOCCER)
<b>DISTRIBUTION BRUNET INC.-QUÉBEC</b>	<b>716.43 (1)</b>
222001521 ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	160.67 ANTIGEL
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	555.76 SELLETTES D'AQUEDUC, BOÎTE DE SERVICE, UNION & ARRÊT
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>	<b>873.81 (2)</b>
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	413.91 BRIS D'EAU RUE THIBODEAU
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	459.90 BRIS D'EAU RUE DES CHUTES
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>	<b>21.90 (1)</b>
270120526 ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	21.90 FRAIS DE TRANSPORT
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN</b>	<b>697.00 (1)</b>
292119840 CONS.GARAGE M.- INT.316-2002	697.00 INTÉRÊTS RÉGL. 316-2002
<b>FLEURISTE ST-AGAPIT</b>	<b>70.00 (1)</b>
216000310 FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	70.00 FLEURS DÉCÈS BELLE-MÈRE MICHEL CAMERON
<b>FONDATION PHILIPPE BOUCHER</b>	<b>125.00 (1)</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	125.00 COCKTAIL DÎNATOIRE (MAIRE)
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>9.00 (1)</b>
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.00 AVIS MUTATION
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>	<b>17 088.69 (2)</b>
245210446 ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	10 349.86 SERVICE JANVIER 2013
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 697.36 SERVICE JANVIER 2013
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	41.47 SERVICE SUPPLÉMENTAIRE CÔTE DU NORD
<b>GENIVAR INC.</b>	<b>2 874.38 (1)</b>
2304024721 DÉVELOPP. PROJETÉ 3 590 824	2 874.38 HON. PROF. SUPPORT TECHNIQUE # 3
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>131.51 (1)</b>
270125522 ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	131.51 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU COMPRESSEUR
<b>ICETEC REFRIGERATION INC.</b>	<b>3 966.64 (1)</b>
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	3 966.64 VENTILATION SYSTÈME D'ENLÈVEMENT DU SOUFFRE
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>221.90 (2)</b>
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	172.46 ENVELOPPES BLANCHES
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	49.44 AFFICHES CFAMILLES
<b>JOHN MEUNIER INC.</b>	<b>131.07 (1)</b>
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	131.07 LAMPE
<b>LABORATOIRE DE CANALISATIONS</b>	<b>523.14 (1)</b>
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	523.14 BRIS D'EAU RUE THIBODEAU
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>707.10 (1)</b>
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	707.10 BRIS D'EAU RUE THIBODEAU
<b>LES PRODUITS INDUSTRIELS</b>	<b>433.46 (1)</b>
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	433.46 HYPOCHLORITE
<b>LES PTITS MOTEURS ENR.</b>	<b>11.26 (1)</b>
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	11.26 ENTRETIEN LAVE-GLACE V.T.T.
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>	<b>132.10 (2)</b>
270230670 ACHATS DE VOLUMES	79.70 ACHAT VOLUMES
270230670 ACHATS DE VOLUMES	52.40 ACHAT VOLUMES

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

<b>LVM INC.</b>		<b>12 451.79 (1)</b>
232000411	FRAIS DE GENIE, ARPENTAGE	12 451.79 HON. PROF. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DÉV. PROJETÉ SCOLAIRE
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>44.00 (2)</b>
2304024721	DÉVELOPP. PROJETÉ 3 590 824	24.00 IMPRESSION PLANS DÉV. PROJETÉ SCOLAIRE
2304024721	DÉVELOPP. PROJETÉ 3 590 824	20.00 CARTOGRAPHIE DÉV. PROJETÉ SCOLAIRE
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>386.80 (1)</b>
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	185.00 NETTOYAGE RIDEAU
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	124.34 MEULE, GALLON À MESURER & ÉTAU
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	77.46 FRAIS DÉPLACEMENT FÉVRIER 2013
<b>MUNICIPALITE ST-EDOUARD</b>		<b>9 247.74 (1)</b>
241201521	ENT. & RÉP. - PUITS P-3 ST-ED.	9 149.42 DÉV. & ENTRETIEN PUITS P-3
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	98.32 ÉCLAIRAGE PUBLIC DÉC. 2011 À NOV. 2012
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>53.42 (3)</b>
270230670	ACHATS DE VOLUMES	51.38 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	0.59 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1.45 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI</b>		<b>196.19 (1)</b>
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	86.99 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	109.20 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PITNEYWORKS</b>		<b>1 149.75 (1)</b>
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 149.75 RECHARGE TIMBRES
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>230.04 (2)</b>
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	156.80 PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	73.24 COUPE TUYAUX
<b>PROTECTION INCENDIE PC</b>		<b>295.54 (1)</b>
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	295.54 INSPECTION VISUELLE & AIR PACK
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>110.67 (7)</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	4.36 CLÉ
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	42.04 ACIDE MURIATIQUE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	22.55 AMPOULES SORTIES D'URGENCE
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	28.55 ECROU & RONDELLES
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	4.03 BRISE-JET (ÉCONOMIE D'EAU)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	5.33 AMPOULE EXTÉRIEURE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	3.81 POIRE RÉSERVOIR À CLAPET
<b>RECEVEUR GENERAL DU CANADA</b>		<b>775.00 (2)</b>
232000339	SYSTEME DE TELECOMM. - VOIRIE	447.00 RENOUELEMENT LICENCE
222000339	LICENCE RADIO, MOBILE INCENDIE	328.00 RENOUELEMENT LICENCE
<b>REVENU QUÉBEC</b>		<b>78.45 (1)</b>
232000200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -VM	39.22 AJUSTEMENT FSS 2012
213000200	CONT. EMPLOYEUR ADMINISTRATION	39.23 AJUSTEMENT FSS 2012
<b>SIEMENS CANADA LIMITÉE</b>		<b>450.73 (2)</b>
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	447.93 ENSEMBLE MAINTIEN DE PRESSION DU POLYMÈRE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	2.80 ENTRETIEN RÉGULATEUR DE POLYMÈRE
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>2 200.34 (1)</b>
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 200.34 POLICE NO 31722 MARS 2013
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>115.05 (1)</b>
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.05 SERVICE FÉVRIER 2013
<b>TELUS MOBILITE</b>		<b>175.27 (1)</b>
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	29.12 SERVICE FÉVRIER 2013
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.12 SERVICE FÉVRIER 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.73 SERVICE FÉVRIER 2013
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.15 SERVICE FÉVRIER 2013
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.15 SERVICE FÉVRIER 2013

**Total : 69 423.89**

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 03-2013

053-2013

### NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

**ATTENDU** la résolution numéro 267-2012;

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer monsieur Gratien Tardif pour agir à titre de maire suppléant en remplacement de monsieur Berchmans Dancause jusqu'au 03 septembre 2013.

**QUE** le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

054-2013

### SIGNATURE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX INC.

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement :

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

**QUE** ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

**QU'**en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Gratien Tardif, maire suppléant, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

**QU'**en cas d'absence ou d'incapacité de la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ou de vacance dans la charge de directrice générale et secrétaire-trésorière, que Christiane Couture, directrice générale adjointe par intérim et secrétaire-trésorière adjointe par intérim, est autorisée à signer conjointement avec Jacques Gauthier, maire, et/ou Gratien Tardif, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

**QUE** la présente résolution entrera en vigueur à compter du 06 mars 2013, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

055-2013

### TARIFICATION DES LOCAUX ET AMEUBLEMENT 2013/2014

		<u>Tarifs actuels</u> <u>résolution</u> # 055-2012	<u>Tarifs</u> <u>révisés</u> <u>2013</u>
<b>1) <u>LOCATION</u></b>	<b><u># local</u></b>		
- Salle des métiers 472 p.c.		54,25/mois	55,05/mois
- Chevaliers de Colomb 937 p.c.	9	328,00/an	332,92/an
- Club de l'âge d'or		1 306,30/an	1 325,90/an
- Salles pour locations privées			
- salle de conférence	5	49,30/fois	50,05/fois
- salle des Chevaliers	9	98,70/fois	100,20/fois
- cuisine	10	11,60/fois	11,75/fois
- Salle Robert-Daigle 5,333. p.c.		238,95/fois	242,55/fois
+ gardiennage		inclus	inclus
+ ménage		21,05/heure	21,35/heure
<b>Prix spécial à l'occasion de funérailles :</b>			
- salle des Chevaliers	9	62,60/fois	63,55/fois
- salle Robert-Daigle		131,40/fois	133,38/fois

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

### **Prix spécial à l'occasion de la période des Fêtes :**

(réunions familiales - moins de 65 personnes)

- salle Robert-Daigle	110,40/fois	112,05/fois
-----------------------	-------------	-------------

### NOTE :

Le coût comprend l'électricité, le chauffage et les frais d'entretien.

### **2) AMEUBLEMENT (POUR CITOYEN DE SAINTE-CROIX SEULEMENT)**

- Location de tables en bois (max. 19)	4,10/chac.	4,15/chac.
- Location de tables en PVC (max. 7)	6,35/chac.	6,45/chac.
- Location de chaises	0,65/chac.	0,65/chac.
- Location casiers appartenant à la municipalité *	50.00/chac.	50.00/chac.

\* La municipalité se dégage de toutes responsabilités quant aux contenus et valeurs des biens y étant entreposés dans l'éventualité de tous sinistres. Cette responsabilité incombe au locataire.

### **3) PRIX SPÉCIAL :**

#### **3.1 Les organismes para-municipaux :**

- L'Office municipal d'habitation

La location pour toute salle sera gratuite pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante ; la municipalité n'aura pas à encourir de frais supplémentaires pour le ménage de la salle Robert-Daigle ; toute utilisation subséquente sera chargée selon les tarifs réguliers en vigueur.

#### **3.1.1 Les comités para-municipaux :**

- Comité de la fête de la Saint-Jean Baptiste

Ce comité continuera de profiter des privilèges leur étant accordés par la résolution numéro 117-2002 en autant que ces privilèges soient utilisés que pour les fins auxquelles ils ont été formés.

#### **3.2 Les organismes suivants :**

- Association des personnes handicapées
- Cercle de Fermières de Ste-Croix
- Chambre de commerce de Lotbinière
- Chorale les Harmoniques de Ste-Croix inc.
- Club de l'Age d'Or (Les Joyeux Pionniers inc.)
- Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- Club des Préretraités de Lotbinière est
- Commission scolaire des Navigateurs (Gala Méritas)
- Conseil Paroissial de Pastoral de Ste-Croix (y incluant la fête de la Majorité)
- Entraide Ste-Croix
- Fabrique de Ste-Croix
- Hockey mineur de Lotbinière inc. « Section Ste-Croix »
- Le Théâtre de Lotbinière
- Les Chevaliers de Colomb # 3178
- Maison Annick inc.
- 153 Groupe Scout Pointe-Platon



## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

### Salle Robert-Daigle seulement :

- a) Le coût de location sera moindre pour ces organismes, une fois par année, pour la période comprise entre le 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante, à l'exception des frais de gardiennage et de ménage.

- Coût de location :	63,10/1 <sup>er</sup> fois	64,05/1 <sup>er</sup> fois
- Gardiennage :	18,15/heure	18,42/heure
- Ménage :	21,05/heure	21,35/heure

- b) Utilisation subséquente :

- Coût de location :	238,95/fois	242,55/fois
- Gardiennage :	inclus	inclus
- Ménage :	21,05/heure	21,35/heure

Tout autre organisme non-cité aux présentes et ne faisant pas l'objet de dispositions contraires, le tarif régulier est alors applicable.

Les privilèges accordés par cet article ne peuvent être prêter ou céder à quiconque d'autre et doivent servir exclusivement pour les fins propres de l'organisme privilégié dans le cadre de ses activités normales pour lequel il a été constitué.

#### 4) EXCEPTIONS :

##### Les organismes et comités de Sainte-Croix :

- Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix inc.
- Association des pompiers volontaires de Ste-Croix inc.
- Centre culturel & sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.
- M.R.C. de Lotbinière \*

- Coût de location des salles :	gratuit
- Gardiennage :	gratuit
- Ménage :	gratuit

Cette gratuité est reconnue dans le cadre de leur activité et en autant qu'il y aura redistribution en tout ou en partie des profits ainsi réalisés à remettre à la municipalité et/ou au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ou que leur activité profite à toute la communauté.

\* M.R.C. : Une seule gratuité reconnue annuellement dans le cadre de la réunion des maires.

Il est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les tarifs mentionnés au préambule et applicable à compter du 1er juillet 2013.

**Augmentation moyenne de ± 1,5 %.**

056-2013

#### LISTE DES ARRÉGÉS DE TAXES AU 05 MARS 2013 (ART. 1022 ET 1023 C.M.)

La liste des immeubles pour arrégés de taxes à l'exercice financier 2012 et des exercices antérieurs et impayés au 05 mars 2013 est déposée à la table du conseil selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la présente liste et de transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) la liste des immeubles pour lesquels des arrégés de taxes pour un montant supérieur à 10 % de leur facturation annuelle, minimum 150,00 \$, demeureront impayés au délai imparti, tel qu'il est prévu à l'article 1023 du Code municipal du Québec.

Dans le cas où l'entier du compte facturé est en arrégé pour une année donnée, le minimum de 150,00 \$ est non applicable et ce compte devient sujet aux procédures légales conformément aux articles 1023 et suivants du Code municipal du Québec.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

La liste des immeubles concernés par des arrérages de taxes 2012 devra également inclure toutes autres taxes et tous frais échus et exigibles au délai imparti.

057-2013

### ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MME MYRIAM BEAULIEU, ASSISTANTE À GYMNASTIQUE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Croix offre l'activité de gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Myriam Beaulieu de Sainte-Croix pour agir à titre d'assistante à la gymnastique pour les loisirs à la polyvalente Pamphile-Le May pour la durée de cette activité.

Début de l'emploi : 18 janvier 2013

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

058-2013

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

##### SALAIRES DE FÉVRIER 2013

SALAIRES BRUTS DU 27 JANVIER 2013 AU 23 FÉVRIER 2013	DIRECTEUR DES LOISIRS	3 873.60
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	11 403.41
	AVANTAGES SOCIAUX	2 304.67
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 581.68</b>

##### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE FÉVRIER 2013

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>17 581.68</b>

##### COMPTES PAYÉS DE FÉVRIER 2013 – RATIFICATION

<b>ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC</b>	<b>574.88</b>	<b>(1)</b>
270170454      FORMATION, COURS DU PERSONNEL	574.88	INSCRIPTIONS FORMATION TECHNOLOGIE EN RÉFRIGÉRATION (GÉRALD & MAIRE)
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>2 858.14</b>	<b>(1)</b>
270181610      ACHATS - BAR	-693.58	CRÉDIT ACHATS BAR
270181610      ACHATS - BAR	3 551.72	ACHATS BAR
<b>CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE</b>	<b>83.93</b>	<b>(1)</b>
270160522      ENTR. & REPARATION- BATIMENT	83.93	SERVICE FÉVRIER 2013
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>240.44</b>	<b>(1)</b>
5513880000      COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	240.44	REMISE JANVIER 2013
<b>FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ</b>	<b>384.00</b>	<b>(1)</b>
5513881000      FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00	REMISE JANVIER 2013
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>	<b>570.60</b>	<b>(1)</b>
270180610      ACHATS - RESTAURANT	47.99	ACHATS RESTAURANT
270180610      ACHATS - RESTAURANT	522.61	ACHATS RESTAURANT
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>9 198.16</b>	<b>(2)</b>
270180681      ELECTRICITE - ARENA 748754	-600.89	CRÉDIT SERVICE JANVIER 2013
270180681      ELECTRICITE - ARENA 748754	4 365.53	SERVICE JANVIER 2013
270181681      ELECTRICITE - GLACE 846563	5 433.52	SERVICE JANVIER 2013

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>3 811.14</b>	<b>(1)</b>
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 436.76	REMISE JANVIER 2013
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	473.89	REMISE JANVIER 2013
5513820000 RQAP A PAYER	230.81	REMISE JANVIER 2013
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	300.14	REMISE JANVIER 2013
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 369.54	REMISE JANVIER 2013
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>150.54</b>	<b>(1)</b>
270180640 PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	73.89	RECTIFIEUSE DEWALT
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	7.17	BOULONS
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	69.48	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>1 733.48</b>	<b>(1)</b>
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	628.13	REMISE JANVIER 2013
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 105.35	REMISE JANVIER 2013
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>	<b>131.28</b>	<b>(1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	131.28	ACHATS RESTAURANT
<b>SHAW DIRECT</b>	<b>33.17</b>	<b>(1)</b>
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	33.17	SERVICE FÉVRIER 2013
<b>TELUIS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>320.20</b>	<b>(1)</b>
270125331 TELEPHONE	320.20	SERVICE FÉVRIER 2013

**Total : 20 089.96**

## COMPTES À PAYER DE FÉVRIER 2013

<b>AIGUISAGE ROUSSEAU</b>	<b>162.06</b>	<b>(1)</b>
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	162.06	COUTEAUX (4)
<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>	<b>552.40</b>	<b>(1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	552.40	ACHATS RESTAURANT
<b>ATELIER D. BERGERON INC.</b>	<b>68.99</b>	<b>(1)</b>
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	68.99	ENTRETIEN SURFACEUSE
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>2 760.79</b>	<b>(2)</b>
270181610 ACHATS - BAR	4 277.17	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	-1 516.38	CRÉDIT ACHATS BAR
<b>CLAUDE GARNEAU</b>	<b>138.15</b>	<b>(1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	138.15	ACHATS RESTAURANT
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>	<b>1 512.58</b>	<b>(5)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	584.24	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	649.06	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-105.15	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	307.78	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	76.65	ACHATS RESTAURANT
<b>LECLERC, CLAUDE</b>	<b>150.00</b>	<b>(1)</b>
270181650 VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	150.00	BOTTINES DE TRAVAIL
<b>LES DISTRIBUTRICES ARNAULT</b>	<b>227.54</b>	<b>(1)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	227.54	ACHATS RESTAURANT
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>	<b>252.78</b>	<b>(2)</b>
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	246.63	ORDURES JANVIER 2013
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	6.15	AJUSTEMENT ORDURES JANVIER 2013
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>	<b>5.03</b>	<b>(2)</b>
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	1.02	ACHATS RESTAURANT
270181660 PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	4.01	ACHATS RESTAURANT
<b>PRODUITS CAPITAL INC.</b>	<b>260.13</b>	<b>(1)</b>
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	260.13	PRODUITS NETTOYANTS
<b>REVENU QUÉBEC</b>	<b>142.72</b>	<b>(1)</b>
270120999 FRAIS GESTION CSST & AUTRES	2.89	FRAIS DE GESTION
5513865000 COMMISSION NORMES TRAVAIL	139.83	COTISATION CNT 2012
<b>ROGERS SANS-FIL</b>	<b>44.95</b>	<b>(1)</b>
270125331 TELEPHONE	44.95	SERVICE FÉVRIER 2013
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>	<b>503.24</b>	<b>(3)</b>
270180610 ACHATS - RESTAURANT	153.16	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	175.04	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	175.04	ACHATS RESTAURANT
<b>SERVICE DE RÉPARATIONS</b>	<b>310.95</b>	<b>(1)</b>
270165526 ENTR.&REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	310.95	MINUTEUR DE DÉCONGÉLATION
<b>STANDARD LIFE</b>	<b>1 322.88</b>	<b>(1)</b>
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 322.88	POLICE NO 31722 MARS 2013

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013

<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>175.22 (5)</b>
270180610	ACHATS - RESTAURANT	77.62 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	27.24 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	23.66 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	10.98 ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	35.72 ACHATS RESTAURANT

**Total : 8 590.41**

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

059-2013

#### COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE LOTBINIÈRE

Madame Élyse Lemay, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée;

**ATTENDU QUE** la Coopérative jeunesse de services en est à sa douzième édition, laquelle a démarré ses opérations à Sainte-Croix à l'été 2002;

**ATTENDU QUE** la création de la coopérative a été initiée par des concitoyens de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** cette coopérative a comme objectif de répondre au besoin de trouver un emploi d'été, initier les jeunes au fonctionnement démocratique d'une association, à l'organisation collective de travail, à la gestion coopérative et aux rouages du marché;

**ATTENDU QUE** l'activité est offerte aux jeunes fréquentant l'école secondaire Pamphile-Le May;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de verser à Coopérative jeunesse de services de Lotbinière une somme de 250,00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour la saison estivale 2013.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2013

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 20 février 2013.

060-2013

#### NOMINATION D'UN PRÉSIDENT

**ATTENDU** la résolution numéro 038-2013;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer monsieur Henri Thibodeau pour agir à titre de président au sein du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2013, selon la recommandation dudit comité.

### VOIRIE

#### DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE LOUIS-HOUDE (PHASE 2)

061-2013

#### ACCEPTATION DU PROJET DE CESSION DES INFRASTRUCTURES DE RUES

**ATTENDU** la résolution numéro 070-2012 ainsi que l'entente intervenue entre les parties « Construction C.J. Picard inc. et municipalité de Sainte-Croix » le 01<sup>e</sup> juin 2012;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le projet d'acte de cession à intervenir entre la municipalité de Sainte-Croix et Construction C.J. Picard inc. relativement à la rue Louis-Houde phase 2, lot 4 769 921 tel que préparé par Me Marylène Demers, notaire.

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

Que Jacques Gauthier, maire et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, sont autorisés à signer au nom de la municipalité l'acte de cession.

### **RÉFECTION À LA RUE LAURIER (PROJET N<sup>O</sup> 154-07-0839)**

062-2013

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N<sup>O</sup> 506-2013**

**ATTENDU QU'**il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie et au remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égouts aux rues Laurier et du Moulin;

**ATTENDU QUE** les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

**ATTENDU QUE** le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 918 478 \$ net;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 05 février 2013;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce dit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier**

**APPUYÉ PAR : Gratien Tardif**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 506-2013 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 506-2013 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 506-2013 entrera en vigueur conformément à la loi.

063-2013

### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>O</sup> 3 (MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 220-2012 et 349-2012;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer au ministère des Transports du Québec, la somme de 34 931,77 \$ relativement aux honoraires des plans et devis pour la réfection à la rue Laurier, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 607462 datée du 14 février 2013.

### **RÉFECTION DE PONCEAUX, FOSSÉS ET ACCOTEMENTS (RANGS 3 EST, 4 EST ET SAINT-CHARLES)**

064-2013

### **APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE EN OCTROI DE CONTRAT**

**ATTENDU QU'**il est requis de procéder à l'appel d'offres pour la réfection de ponceaux, fossés et accotements des rangs 3 Est, 4 Est et Saint-Charles;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer et d'autoriser M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, et Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Michel Cameron, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement d'emprunt numéro 507-2013 décrétant la réfection de ponceaux, fossés et accotements aux rangs 3 Est, 4 Est et Saint-Charles, et pour autoriser un emprunt de ± 96 260 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### **RUE DE LA MENNAIS**

065-2013

#### **CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU LOT 3 592 297**

**ATTENDU** les travaux de réfection aux rues Garneau, de la Fabrique, de la Mennais, Bourque et Lemay en 2007;

**ATTENDU QU'**à l'époque l'emprise de rue a empiété sur une parcelle de terrain du lot 3 592 297 aux coins des rues Garneau et de la Mennais;

**ATTENDU** la lettre datée du 25 février 2013 de madame Monique Auger acceptant de céder gratuitement à la municipalité ladite parcelle de terrain;

**ATTENDU QUE** les coûts d'honoraires professionnels requis sont aux frais de la municipalité;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de mandater Me Marylène Demers, notaire, afin de préparer l'acte de cession à intervenir entre les parties concernant la parcelle de terrain du lot 3 592 297 et d'acquitter les frais et honoraires de l'acte de cession, de sa publication et des copies pour les parties.

### **RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

066-2013

#### **AJOUT D'UN LUMINAIRE AU COIN DE LA RUE ERNEST-BLOUIN ET DU CHEMIN DE L'AQUEDUC**

**ATTENDU QU'**il est requis d'ajouter un nouveau luminaire au coin de la rue Ernest-Blouin et du chemin de l'Aqueduc en raison de la sécurité pour tous;

**ATTENDU** l'offre de services de Groupe Castonguay inc. datée du 22 février 2013 au montant de 889 \$, taxes en sus, pour la fourniture d'une lumière de rue complète 53 watts de type DEL, en sus des travaux à être exécutés par Hydro-Québec en raison de l'économie d'énergie;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater le Groupe Castonguay inc. selon l'offre présentée.

### **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL**

067-2013

#### **REDDITION DE COMPTE 2012**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 8 350 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

068-2013

#### **ATTESTATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2013**

**ATTENDU** la lettre datée du 06 février 2013 concernant l'aide financière accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal;

**ATTENDU QUE** la municipalité prévoit effectuer la réparation des routes rurales, des ponceaux et rapiéçage mécanique de la chaussée à l'exception de la route Pointe-Platon pour l'année 2013 tel que spécifié dans notre lettre datée du 12 février 2013;

**ATTENDU QUE** ce projet est estimé à près de 130 000 \$ et est conforme aux exigences du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement que le conseil municipal atteste lesdits travaux d'amélioration du réseau routier municipal.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **RÈGLEMENT N° 508-2013 CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE RELATIVEMENT AUX INTERVENTIONS FAITES PAR LA MRC DE LOTBINIÈRE DANS LES COURS D'EAU MUNICIPAUX DU RUISSEAU PETIT SAUT BRANCHES N<sup>OS</sup> 1 ET 2**

#### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Michel Cameron, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans les cours d'eau municipaux du ruisseau Petit Saut branches n<sup>os</sup> 1 et 2.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

### **VARIA**

#### **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT 2013**

069-2013

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2013, savoir:

- M. Bernard Lepage, président
- Mme Renée Cormier, secrétaire
- M. Roland Gingras, résidant
- M. François Legendre, résidant
- Mme Francine Lemay, résidante
- M. Fernand Hamel, résidant
- M. Jacques Gauthier, maire

**D' de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2012 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.**

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

070-2013

### **COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX 2013**

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix 2013, savoir :

- M. Raymond Laroche, président
- Mme Imelda Lepage, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résidant
- M. Guy Laliberté, résidant
- M. Réal Laroche, résidant
- M. Guy Loiseau, résidant
- M. Jacques Gauthier, maire

**D'**adresser de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2012 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

071-2013

### **COMITÉ FAMILLES DE SAINTE-CROIX 2013**

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du comité Familles Sainte-Croix 2013, savoir :

Mme Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente et résidente  
Mme Nathalie Beaulieu, résidente  
M. Richard Bédard, résidant  
Mme Yvette Roy, résidente  
M. Gratien Tardif, conseiller  
M. Jacques Gauthier, maire

**D'**adresser de sincères remerciements à madame Pamela Marion ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2012 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

072-2013

### **MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE**

#### **DEMANDE D'AUTORISATION**

**ATTENDU QUE** l'organisme « Maison de la Famille de Lotbinière », dans le cadre de leur activité Les Centres de Jour Familles de Lotbinière, a besoin d'un local dans la municipalité de Sainte-Croix;

**ATTENDU QUE** ladite activité s'adresse aux parents et à leurs enfants âgés de la naissance à cinq ans et qu'à travers différentes activités d'apprentissage et d'informations, les parents et leurs enfants augmentent le plaisir d'être ensemble, de s'informer, d'échanger et de créer des liens;

**ATTENDU QU'**une équipe de la « Maison de la Famille de Lotbinière » anime ces rencontres dans les différentes municipalités de la MRC plusieurs matinées chaque semaine;

**ATTENDU QUE** l'organisme souhaite utiliser la salle des Chevaliers de Colomb pour tenir lesdites rencontres les jeudis de 8:30 à 12:00 heures, du 06 mars 2013 au 31 mai 2013 ainsi que du 19 septembre 2013 au 31 décembre 2013;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle des Chevaliers de Colomb pour la tenue de l'activité Les Centres de Jour Familles de Lotbinière.



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MARS 2013**

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU  
RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant les comptes à payer.

073-2013

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 32 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

France Dubuc  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.